

## COMMUNIQUE DE PRESSE

18 octobre 2022

**L'IRSN, à la demande de la Commission nationale du débat public – CNDP, remet deux rapports techniques à Chantal Jouanno : un premier sur le retour d'expérience des projets d'EPR dans le monde et le second sur les alternatives aux EPR2.**

### Contexte :

Lors de sa séance plénière du 7 septembre 2022, la Commission nationale du débat public (CNDP) a décidé du calendrier et des modalités du débat public « Nouveaux réacteurs nucléaires et projet Penly ». Le débat portera sur la proposition d'EDF de construire six nouveaux réacteurs nucléaires de type « EPR2 », dont les deux premiers seraient situés à Penly (76), en Normandie. Il se déroulera sur 4 mois, du jeudi 27 octobre 2022 au lundi 27 février 2023.

Présidé par Michel Badré, ingénieur et ancien président de l'Autorité Environnementale, le débat public sera structuré autour de 10 questions principales, incluant l'opportunité de lancer un nouveau programme nucléaire, sa conception technique, ses conditions et conséquences de toute nature y compris face aux incertitudes climatiques et géostratégiques et aux évolutions de la société. Ces questions résultent de plus de 70 auditions menées de mai à début septembre auprès d'associations, d'experts, d'élus, etc.

### L'IRSN, un appui pour la CNDP et la CPDP :

La CNDP a saisi l'IRSN pour la rédaction de rapports techniques qui doivent fournir un éclairage technique et pédagogique afin de compléter l'information du dossier du maître d'ouvrage. Ces rapports concernent :

- le retour d'expérience de la conception, de la fabrication, de la construction et de l'exploitation des réacteurs EPR dans le monde,
- les autres modèles de réacteurs à eau pressurisée de forte puissance de génération III en projet ou en construction dans le monde, comparables aux EPR2,
- les projets de réacteurs modulaires de plus faible puissance dits *Small Modular Reactors* (SMR).

### Rapport 1 sur le retour d'expérience des projets d'EPR dans le monde

L'IRSN aborde, sous l'angle de la sûreté, le retour d'expérience acquis lors de la conception, de la fabrication, de la construction et de l'exploitation des projets d'EPR dans le monde.

### Rapport 2 sur les alternatives aux EPR2

Les EPR2 sont des réacteurs à eau pressurisée (REP) de forte puissance, dits de 3<sup>ème</sup> génération (GEN III), c'est-à-dire répondant aux exigences de sûreté les plus récentes. Le rapport rappelle brièvement les principales filières de réacteurs électronucléaires existantes et les principales exigences de sûreté retenues pour les réacteurs REP de 3<sup>ème</sup> génération, par rapport notamment aux réacteurs de 2<sup>ème</sup> génération.

Ce rapport présente également les principales évolutions de conception entre l'EPR de Flamanville et les EPR2 tirées du retour d'expérience des EPR.

Ce second rapport dresse quelques perspectives sur les SMR : principales technologies en concurrence (réacteurs à eau pressurisée, réacteurs à haute température...), éléments sur le niveau de maturité des technologies et projets en cours de développement.

Pour en savoir plus, le site du débat : [www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly](http://www.debatpublic.fr/nouveaux-reacteurs-nucleaires-et-projet-penly)

---

**Contact presse** : Pascale Portes; Tél : 01 58 35 70 33

L'IRSN, Etablissement public à caractère industriel et commercial (EPIC) – dont les missions sont désormais définies par la Loi n° 2015-992 du 17 août 2015 relative à la Transition énergétique pour la croissance verte (TECV) – est l'expert public national des risques nucléaires et radiologiques. L'IRSN concourt aux politiques publiques en matière de sûreté nucléaire et de protection de la santé et de l'environnement au regard des rayonnements ionisants. Organisme de recherche et d'expertise, il agit en concertation avec tous les acteurs concernés par ces politiques, tout en veillant à son indépendance de jugement.

L'IRSN est placé sous la tutelle conjointe des ministres chargés de l'Environnement, de la Recherche, de l'Energie, de la Santé et de la Défense.